

Dévouement fraternel.

Numéro d'inventaire : 1981.00035.750

Type de document : image imprimée

Éditeur : Pellerin (Epinal)

Imprimeur : Pellerin

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1890 (vers)

Inscriptions :

- nom d'illustrateur inscrit : Anonyme

- numéro : 613

Description : Planche de 16 images en couleurs (390 x 290), légendées.

Mesures : hauteur : 390 mm ; largeur : 290 mm

Notes : Thème : A la mort de ses parents, l'aîné prend en charge ses soeurs cadettes avec abnégation et courage. La vie le récompense.

Mots-clés : Images d'Epinal

Formation idéologique, religieuse et morale au sein de la famille

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill. en coul.

DÉVOUEMENT FRATERNEL.

613



Gendron est un habile pêcheur ; quand il ne dirige pas sa barque, il s'occupe à mettre ses filets en état. Sa femme et son fils aîné Hypolite, âgé de 15 ans, lui aident dans cette besogne.



Le temps est beau, Gendron plein d'espérances se rend vers le port. Toute sa famille l'accompagne et lui souhaite bon voyage et prompt retour.



Vers le soir, la mer devient grosse. Au large, on aperçoit une barque que la tourmente rejette en tous sens... bientôt la barque s'enfonce... elle disparaît... Plus rien... la mer a englouti sa proie.



Les vagues furieuses viennent apporter des épaves au rivage... Un homme est aussi chassé vers la côte... Cet homme, c'est Gendron, l'honnête pêcheur. On le transporte au milieu de sa famille.



Après le coup fatal, la mère Gendron tombe malade, et bientôt la digne femme s'éteint en prononçant ces paroles : « Mes chers enfants, qui donc désormais prendra soin de vous. »



La terre a reçu la dépouille mortelle de la mère Gendron. Son fils Hypolite est revenu sur sa tombe. Le bon fils jure à celle qui n'est plus, de consacrer son cœur et sa vie à ses deux petites sœurs.



Le lendemain, un homme de loi arrive dans la pauvre chaumière pour faire l'inventaire du mobilier. Une dame bienfaisante veut emmener les deux petites filles. Mais elles ne veulent pas quitter leur frère.



Dès ce jour, Hypolite se mit à la besogne pour gagner le pain quotidien. Il était souvent hors de la maison. Pendant son absence, Jeanne et Mariette faisaient le ménage et mettaient le couvert.



Aucun travail ne déplaissait à Hypolite. Tout le monde se faisait un vrai plaisir de lui donner de l'ouvrage. Au printemps, il travaillait la terre, et même, dirigeait la charrue.



Pendant l'été, Hypolite se mêlait aux moissonneurs et où le voyait bientôt tête du sillon. Ses sœurs suivaient les travailleurs et glanaient le blé répandu qu'elles déposaient dans des corbeilles.



Lorsque le soleil d'automne avait fini de mûrir les grappes de raisin du coteau, Hypolite portait avec courage les hottes dans lesquelles vendangeurs et vendanges venaient vider leurs paniers.



A la fin de l'année, le travail des champs terminé, Hypolite ne restait pas à rien faire. Malgré la saison rigoureuse, il allait dans la forêt et se livrait au pénible métier de bûcheron.



Quand la neige l'empêchait de quitter la maison, Hypolite faisait des cages et des paniers d'osier. Jeanne tricotait des bas, et Mariette jouait avec le fidèle Médor.



M. de S-Clair, riche propriétaire du pays, ayant appris la belle conduite d'Hypolite, le nomma surveillant des coupes de bois de son domaine. A partir de ce jour, le bien-être entra dans la cabane du pauvre pêcheur.



M. de S-Clair ayant constaté l'intelligence et l'activité d'Hypolite, déposa en son nom, une forte somme chez M. Dutailleur, gros marchand de bois, et le jeune homme entra chez lui comme commis intéressé.



La nouvelle position d'Hypolite lui permit d'établir avantageusement ses sœurs. Alors seulement ce bon frère songea à lui. Il obtint la main de M^e Dutailleur. Après son mariage, Hypolite prit seul la direction du commerce.